



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2017-02-005

PUBLIÉ LE 10 FÉVRIER 2017

Sommaire

PREFECTURE DU CHER

18-2017-02-08-006 - Arrêté n° 2017-1-87 nommant M. Sylvain Du CHAMP, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du service des sécurités, officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée. (1 page)

Page 3

18-2017-02-08-007 - Arrêté n° 2017-1-88 nommant M. Thierry RIVERA, attaché d'administration de l'Etat, chef du bureau de la sécurité civile, responsable de la sécurité des bâtiments. (1 page)

Page 5

PREFECTURE DU CHER

18-2017-02-08-006

Arrêté n° 2017-1-87 nommant M. Sylvain Du CHAMP,
attaché principal d'administration de l'Etat, chef du service
des sécurités, officier de sécurité pour la protection de
l'information classifiée.

Préfecture
Direction de la citoyenneté

ARRÊTÉ N° 2017-1-87
nommant M. Sylvain Du CHAMP,
attaché principal d'administration de l'Etat
chef du service des sécurités,
officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée

La préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Mme Nathalie COLIN, préfète du Cher,

Vu le décret du 15 avril 2016 nommant M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la Préfète du Cher,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration NOR/INT/SG/HFDAIOCA1208138C du 19 mars 2012 relative à la protection des préfetures, des sous-préfetures et de leurs agents,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-1-78 du 2 février 2017 chargeant M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la Préfète du Cher, de l'intérim des fonctions de secrétaire général,

Sur proposition du secrétaire général par intérim de la préfecture du Cher,

ARRÊTE

Article 1er : M. Sylvain Du CHAMP, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du service des sécurités, est nommé officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée.

Article 2 : M. Sylvain Du CHAMP est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de cabinet pour les attributions citées à l'article 1^{er}.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture par intérim et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (RAA) de la préfecture du Cher.

Bourges, le 8 février 2017
La préfète
signé : Nathalie COLIN

PREFECTURE DU CHER

18-2017-02-08-007

Arrêté n° 2017-1-88 nommant M. Thierry RIVERA,
attaché d'administration de l'Etat, chef du bureau de la
sécurité civile, responsable de la sécurité des bâtiments.

Préfecture
Direction de la citoyenneté

ARRÊTÉ N° 2017-1-88
nommant M. Thierry RIVERA
attaché d'administration de l'Etat
chef du bureau de la sécurité civile,
responsable de la sécurité des bâtiments

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Mme Nathalie COLIN, préfète du Cher,

Vu le décret du 15 avril 2016 nommant M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète du Cher,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration NOR/INT/SG/HFDAIOCA1208138C du 19 mars 2012 relative à la protection des préfetures, des sous-préfetures et de leurs agents,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-1-78 du 2 février 2017 chargeant M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la Préfète du Cher, de l'intérim des fonctions de secrétaire général,

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture du Cher,

ARRÊTE

Article 1er : M. Thierry RIVERA, attaché d'administration de l'État, chef du bureau de la sécurité civile, est nommé responsable de la sécurité des bâtiments.

Cette mission comprend la sécurité du public, la sécurité incendie, les catastrophes naturelles.

Article 2 : M. Thierry RIVERA est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de cabinet pour les attributions citées à l'article 1^{er}.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture par intérim et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (RAA) de la préfecture du Cher.

Bourges, le 8 février 2017
La préfète
signé : Nathalie COLIN